

LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)
Conseil n°99 – Zones à Forte Sensibilité Patrimoniale – 14 janv. 2016 – France POULAIN

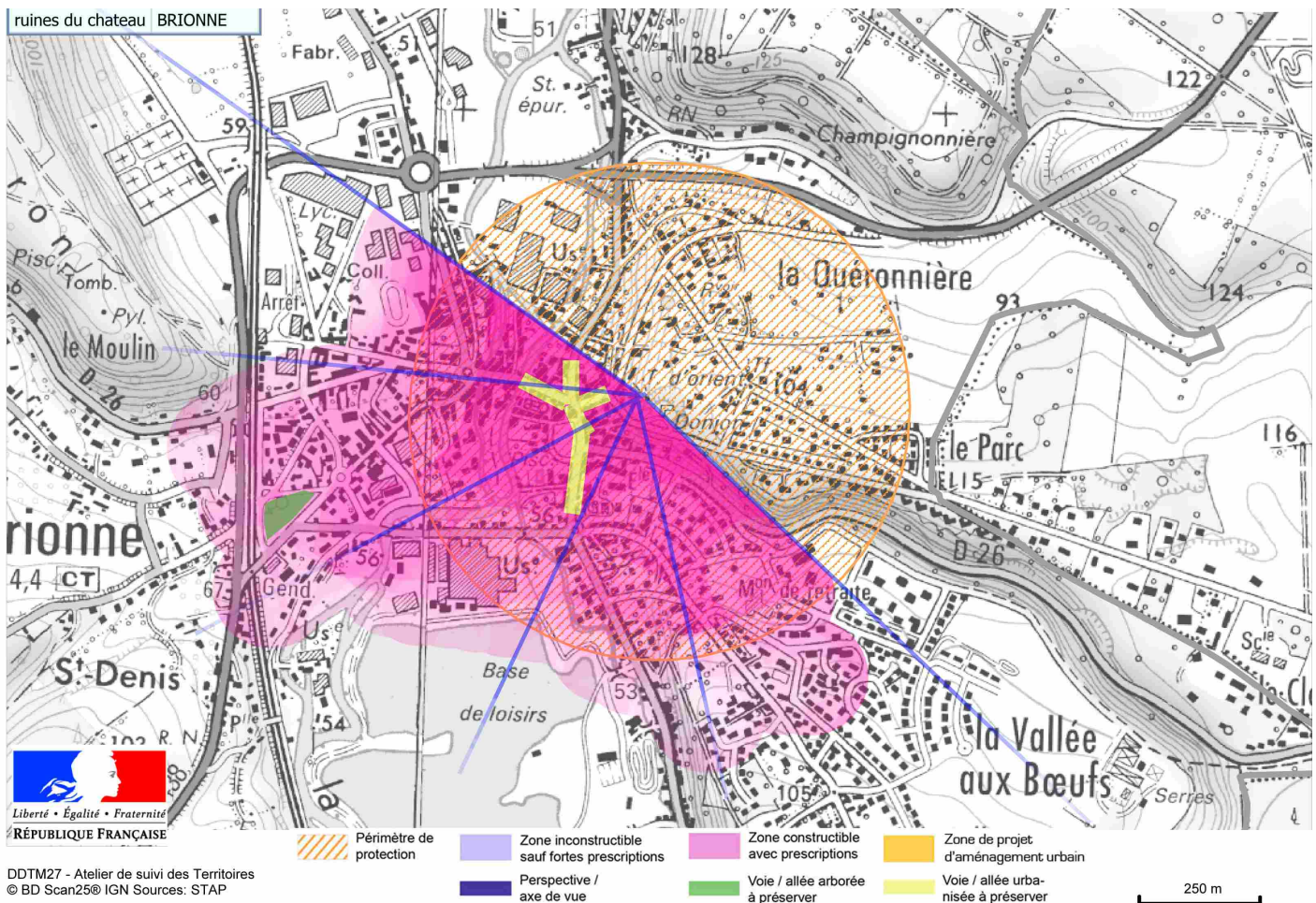
Brionne > Motte féodale

L'église Saint Denis et les deux marronniers dans la propriété des Fontaines sont également des sites classés.

Les ruines du château médiéval ont été inscrites en tant que monuments historiques le 12 février 1925 et sont situées en site classé depuis le 20 avril 1925.

Brionne est mentionnée dès 980 à l'occasion de son érection en comté par Richard 1^{er}, duc de Normandie. Un château primitif est construit sur un îlot entre deux bras de la Risle afin de verrouiller la vallée. Entre 1047 et 1050, Guillaume le Bâtard fait le siège de la place forte pour rétablir son autorité ducale. L'emplacement du donjon actuel aurait pour origine un contre-château édifié par Guillaume lors de ce siège. En 1090, le château primitif, propriété des Comtes de Meulan, est détruit par un incendie lors du siège du Comte de Beaumont puis est abandonné. Entouré d'une enceinte de terre, le donjon en pierre dominant Brionne est daté du début du XII^e siècle et sa construction serait attribuée à Robert 1^{er} de Meulan. De plan carré, l'édifice est renforcé par des contreforts plats selon une architecture similaire au donjon de Pont-Audemer. Les façades sont constituées de pierres de tailles (calcaire) et de moellons de silex avec un chaînage en bois dans la maçonnerie. La place forte ne joua pas un rôle militaire important et traversa les conflits avant d'être démantelée au XVIII^e siècle. Il en subsiste de belles élévations avec des traces archéologiques intéressantes (baies, frises, cheminée, etc.).

Le château de Brionne domine toute la ville et offre des panoramas remarquables sur les alentours. Les toitures et façades des constructions se voient assez nettement. Il faudra faire attention aux grandes toitures des zones artisanales, sportives ou industrielles pour qu'elles ne soient pas trop brillantes ou impactantes.



Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Quelques vues du donjon

Les fossés



Panorama sur la ville de Brionne

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Le donjon dominant la ville

Les devantures du centre-ville

Le bâti en centre-ville



Une grande demeure

Une maison à pans de bois